

## Valoriser son cheval par la formation « cavalier de jeunes chevaux »

**Le 29 octobre prochain, la formation « Certificat de Spécialisation éducation et travail des jeunes équidés par le dressage » de l'Institut français du cheval et de l'équitation (Ifce) accueillera sa quatrième promotion à Rosières aux Salines (54). Cette formation permet également aux éleveurs et propriétaires de valoriser leurs chevaux en les confiant aux élèves.**

### Une formation unique en France

Cette formation de cavaliers professionnels est orientée vers les fondamentaux du dressage, nécessaires à l'avenir sportif des jeunes chevaux, quelle que soit la discipline vers laquelle ils sont ensuite orientés. Au cours des 9 mois de cursus, chaque élève évolue avec deux jeunes chevaux confiés par des partenaires, ainsi qu'un cheval d'âge.

L'encadrement est assuré au quotidien par Philippe Bontant, instructeur BE2 et spécialiste des jeunes chevaux et Arnaud Perrin, cavalier professionnel de dressage et Champion de France Pro 2 dressage.



### Une opportunité pour les éleveurs et propriétaires

L'équipe pédagogique propose à tous les éleveurs et propriétaires souhaitant investir dans l'éducation et le travail de leurs jeunes chevaux, un partenariat au sein de l'écurie de formation.

Les conditions de sélections des chevaux sont les suivantes :

- Chevaux âgés de 3 à 5 ans en 2018
- Chevaux débouffés et montés sans distinction de discipline
- Trois belles allures et un modèle harmonieux

Nouveauté pour cette rentrée 2018 : possibilité d'une prise en charge partielle des frais de pension pour les adhérents de Cheval Grand Est.

### Une élèveuse témoigne

Amélie Cloarec, éleveuse en Haute-Marne, a confié un de ses jeunes chevaux pour la première promotion de la formation : « *C'était une belle opportunité pour mon cheval, j'ai été très satisfaite. Le cheval est revenu avec d'excellentes bases sur le plat. Aller sur des barres ensuite n'était plus qu'une formalité. Ça été une réelle plus-value* ».

La formation débutera le 29 octobre prochain jusqu'à 28 juin 2019. La présence des chevaux dès le début de la formation est requise, cependant des aménagements seront possibles au cours de l'année.

Contact : Pierre Fontaine, 06 11 65 29 49, [pierre.fontaine@ifce.fr](mailto:pierre.fontaine@ifce.fr)